



ASSOCIATION LES JOYEUX MIRAUDS

Chez MR Jean-Claude CALIF 15 rue BARDINET Boîte 16 75014 Paris Tel : 06 12 90 31 05 Courriel : lesjoyeuxmirauds@gmail.com Site web : www.lesjoyeuxmirauds.fr Page Facebook : https://www.facebook.com/lesjoyeuxmirauds/		
--	--	--

Paris, le 21 septembre 2026

Mesdames, Messieurs, Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

L'Association les Joyeux Mirauds a le plaisir de vous proposer son traditionnel mini-séjour autour du réveillon de la Saint-Sylvestre qui se déroulera du 29 décembre 2026 au 1er janvier 2027. Vous passerez le cap de cette nouvelle année dans le charmant village de Châteauneuf-le-Rouge située à proximité d'Aix-en-Provence dans le département des Bouches-du-Rhône.

Ce joli village provençal séduit les visiteurs par son patrimoine architectural, sa place restaurée, ses fontaines murmurantes de Marc-Aurèle à Cézanne et son dynamisme culturel.

Autour du château court un labyrinthe de buis dont on dit qu'il a plus d'un siècle. Les traces d'occupation du site remontent à l'époque romaine, comme en attestent le castrum des Fourches ou la borne de la Cardeline indiquant les limites entre les colonies d'Arles et Aix.

La commune est connue sous le nom de Négrel pendant des siècles, l'appellation de Châteauneuf-le-Rouge ne devenant officielle qu'en 1778. Les habitants s'appellent encore les négreliens.

Pour votre information, vous aurez également l'occasion de vous balader dans la ville d'Aix-en-Provence. Dans la lumière d'un climat privilégié, cette belle localité est une ville d'élégances révélées au fil des rues et places toujours animées.

L'Histoire est ici le théâtre d'un quotidien où l'on marie les plaisirs du shopping et la noblesse du patrimoine, le bonheur d'une terrasse et les beautés architecturales, les flâneries en ville et les merveilles baroques. Chaque fontaine a ses secrets, chaque hôtel particulier ses récits. Les bastides s'habillent de parcs et de jardins comme aux siècles anciens.

Aix-en-Provence est une toile d'impressions heureuses, aux couleurs des festivals, fêtes et traditions, marchés de Provence, gourmandises ensoleillées, balades nature et loisirs en liberté...

Aux couleurs de Cézanne : plus qu'une expérience, c'est une rencontre avec le peintre que vous vivrez parmi les lieux et les paysages qui ont marqué la vie, le regard et l'œuvre du père de la peinture moderne. Accueillante en toute saison, notre ville vous donne tant à voir, à ressentir, à découvrir.

Durant cette escapade hivernale, un programme varié concocté par Jean-Claude CALIF, votre responsable, vous permettra de découvrir cette belle région de la Côte d'Azur.

Vous serez hébergés à l'Hôtel Mercure d'Aix-en-Provence Sainte-Victoire, D7N 13790 Châteauneuf-le-Rouge, téléphone 04 42 20 21 51. Cet hébergement dispose de chambres doubles ou twin très confortables, équipées de tout le nécessaire sanitaires y compris le linge de toilette.

Cet établissement 4 étoiles conjugue la tradition provençale d'un ancien relais de Poste et le design contemporain d'un lieu atypique, au cœur des vignes et face à la montagne Sainte-Victoire.

Ancienne ferme des Templiers du XIII^{ème} siècle, l'hôtel est situé à proximité du centre-ville d'Aix-en-Provence. Son restaurant « La Galinière » propose une cuisine traditionnelle revisitée à base de produits locaux, servie en terrasse à la belle saison avec vue sur la nature environnante et la piscine extérieure.

Tous les repas seront servis à l'assiette, au restaurant de l'hôtel, sauf le petit-déjeuner présenté sous la forme d'un buffet sur lequel vous trouverez des saveurs régionales préparées avec des ingrédients de saison. Seront inclus dans tous les repas de votre séjour, un quart de vin et ou de l'eau minérale / eau gazeuse ou jus de fruits ou soda et café ou thé. Pour votre information, la soirée du réveillon aura lieu au même endroit avec un orchestre qui va égayer ce moment festif.

Programme de ce long week-end de fin d'année

MARDI 29 DÉCEMBRE 2026

Nous vous donnons rendez-vous à l'accueil Assistant Gare de la gare SNCF TGV d'Aix-en-Provence avant 14 heures et ensuite, une navette vous conduira directement sur le Marché de Noël d'Aix-en-Provence pour vous plonger dans l'ambiance provençale avec les senteurs et saveurs diverses et variées. A titre d'information, vous devez faire le nécessaire pour votre déjeuner du midi. A l'issue de vos premiers pas dans la citée aixoise en fin de journée, vous prendrez une navette qui vous emmènera directement à l'hôtel.

Après la remise de votre clef et une installation dans votre chambre, un dîner bien mérité vous sera servi dans le restaurant de l'établissement. L'occasion sera propice de faire un tour de table afin que vous puissiez vous présenter et votre responsable vous communiquera les diverses informations utiles pour le bon déroulement de ce moment de retrouvaille.

MERCREDI 30 DÉCEMBRE 2026

Après le petit déjeuner, vous avez rendez-vous avec un guide conférencier pour faire une découverte du Château de Caumont qui est situé à Aix. Le midi, vous déjeunerez au restaurant. L'après-midi, vous visiterez le Musée de la lavande et en fin de journée retour à l'hôtel.

JEUDI 31 DÉCEMBRE 2026

Durant toute la matinée, vous pourrez déambuler avec un guide conférencier pour découvrir à pied la ville d'Aix-en-Provence. Si vous le souhaitez, vous aurez également la possibilité de terminer cette escapade pédestre en vous promenant à proximité des commerces de souvenirs. Le midi, vous prendrez le repas au restaurant.

L'après-midi, à l'occasion de la dernière sortie de l'année, il serait impensable de ne pas parler de Calisson. N'est-ce pas ? Finissons cette journée en allant visiter et déguster les Calissons d'Aix. Pour ce faire, vous irez visiter ce musée et terminer ce moment convivial tout en douceur en dégustant ce précieux bonbon régional. Ensuite vous rentrerez à l'hôtel.

Après ces moments de détente, il sera temps de vous mettre Messieurs sur votre 31 et pour vous Mesdames, de vous orner de vos plus beaux atours à l'occasion de cette soirée festive. Vous passerez le cap de la nouvelle année au restaurant de l'hôtel ce qui vous permettra de monter vous coucher lorsque vous le souhaitez. Et avant de souhaiter la bienvenue à l'année 2027, un apéritif à 20H30 suivi d'un fastueux dîner qui sera servi et agrémenté d'une animation musicale avec un orchestre sans oublier les cotillons à minuit.

Pour terminer la soirée, si vous avez toujours le cœur festif et les jambes qui vous démangent, vous pourrez participer à l'animation dansante ! à vous de voir ! Le menu du dîner de la Saint-Sylvestre vous sera communiqué ultérieurement.

VENDREDI 1^{er} JANVIER 2027

Après votre petit déjeuner, vous prendrez la navette pour aller à la gare SNCF d'Aix-en-Provence TGV.

Nous vous remercions de bien vouloir prévoir votre train de retour à partir de 11 Heures attente Assistants Gare comprise et pas avant SVP.)

Votre manifestation étant officiellement terminée une fois arriver à la gare SNCF d'Aix-en-Provence TGV, le déjeuner du retour ne sera pas prévu et sera à votre charge. Toutefois, vous avez la possibilité de commander auprès de votre responsable de séjour un panier repas, fourni par l'hôtel dont le prix vous sera communiqué ultérieurement. Attention, cette commande sera à passer avant la fin de votre mini-séjour. Vous avez bien entendu également la possibilité d'acheter à manger à bord de votre train si ce dernier est équipé d'un wagon-bar !

Sachez que ce programme est susceptible de subir de légères modifications selon les conditions climatiques, disponibilités des prestataires et autres circonstances indépendantes de la volonté de l'Association Les Joyeux Mirauds. Toutefois, les prestations seront remplacées par d'autres de niveau ou d'intérêt égal.

Remarque : En cas d'un nombre insuffisant de participants pour la manifestation susmentionnée, l'Association Les Joyeux Mirauds se donne le droit de l'annuler sans préavis à compter de la date de clôture des inscriptions. L'ensemble des participants en sera immédiatement informés et remboursés intégralement.

TARIFS

Le tarif de cette escapade à Aix-en-Provence est de :
790,00 € pour les vacanciers déficients visuels ;

En échange de la vigilance et de l'implication pour guider les personnes déficientes visuelles dont les accompagnateurs devront faire preuve durant cette manifestation, une participation de 390,00 € leur sera demandée ;

Pour les personnes qui désirent une chambre individuelle, le tarif est de 215,00 €.

Pour les personnes résidant dans la région, des tarifs seront appliqués en fonction des activités choisies.

Ce tarif comprend :

- L'hébergement en pension complète ;
- Les déjeuners / dîner et la soirée dansante du réveillon de la Saint-Sylvestre ;
- Le supplément boissons pour tous les repas : (un quart de vin et ou de l'eau minérale / eau gazeuse ou jus de fruits ou soda et café ou thé) ;
- Les activités prévues au programme ;
- Les transports.

● Ce tarif ne comprend pas :

- Le mode d'acheminement aller-retour de votre domicile à la gare SNCF d'Aix-en-Provence quel qu'il soit ;
- Le panier repas pour le déjeuner du 1^{er} janvier 2027 ;
- Les dépenses personnelles telles que les consommations supplémentaires dans les divers bars et restaurants ;
- Les communications téléphoniques passées de la chambre de l'hôtel ;
- Les frais de déplacements entre le lieu de regroupement et d'hébergement en dehors des horaires d'arrivée et de retour prévus.

📄 Inscription & Paiement

Pour des questions logistiques, la date limite d'inscription est fixée au 1^{er} décembre 2026. Néanmoins, compte tenu du succès de nos activités, nous vous conseillons vivement de ne pas attendre le dernier moment et de réserver votre place le plus rapidement possible en remplissant [le formulaire d'inscription en ligne](#) et en nous versant un acompte de 30 % de la totalité de votre séjour, ce qui vous permettra d'étaler le paiement de celui-ci en plusieurs fois. Le solde doit être impérativement réglé avant le 18 décembre 2026 au plus tard.

✨ Vous pouvez régler vos vacances par carte bancaire via la plateforme HelloAsso en cliquant sur le lien suivant :

[Formulaire de règlement par carte bancaire pour votre réveillon de la Saint-Sylvestre à Aix-En-Provence du 29 janvier 2026 au 1er janvier 2027](#)

Ou en flashant ce QRCode :



Dans le cas où un acompte serait perçu sans le formulaire d'inscription correspondant et vice versa, le participant se verra seulement préinscrit durant deux semaines et les paiements conservés mais non encaissés jusqu'à ce que son inscription soit finalisée. Passée cette période et après l'en avoir averti, la place sera libérée et les paiements restitués.

Nota : Les règlements par virement bancaire sont également acceptés (Coordonnées RIB transmises sur simple demande).

« Afin d'éviter une confirmation d'inscription différée, il vous est recommandé de nous faire parvenir une copie de l'ordre de virement par tout moyens de communications connus à ce jour. »

Si toutefois vous n'êtes pas encore adhérent à l'Association Les Joyeux Mirauds, vous devrez verser une cotisation valable pour 2027 d'un montant minimum de 30,00€ afin de participer à cette manifestation. Celle-ci vous permet de bénéficier d'une assurance dans le cadre de nos activités et d'une assistance en cas de rapatriement. Pour ce faire, il est impératif que vous remplissiez la rubrique ADHÉSION du formulaire d'inscription décrit ci-dessus.

Pour verser votre adhésion 2027 (seulement à partir de décembre 2026), nous vous recommandons fortement le paiement par carte bancaire en suivant ce lien :

[Le formulaire en ligne via la plateforme HelloAsso](#)



Conditions d'Annulation

En cas d'annulation de votre participation à cette manifestation organisée par Les Joyeux Mirauds, seules les conditions notifiées dans le paragraphe (D : Retenue financière) du règlement intérieur de l'association seront prises en compte. En plus de l'assurance actuellement en vigueur qui couvre tous les adhérents durant les activités / manifestations, l'Association Les Joyeux Mirauds souscrit une assurance complémentaire d'annulation et multirisques uniquement pour celles hors de la France Métropolitaine. Il est donc conseillé à chaque participant d'en souscrire une en complément pour chacune des activités / manifestations que l'Association organise sur notre territoire.

[Échéancier d'annulation pour les personnes déficientes visuelles et accompagnateurs :](#)

- De 60 à 31 jours du départ 20% du tarif total ;
- De 30 à 21 jours du départ 50% du tarif total ;
- De 20 à 7 jours du départ 80% du tarif total ;
- À moins de 7 jours du départ 100% du tarif total.

Pour participer aux activités, manifestations et séjours organisés par l'Association Les Joyeux Mirauds, chaque participant doit remplir les conditions suivantes :

1. Éligibilité et Autonomie

- Conditions de base : Être âgé d'au moins 18 ans révolus et être à jour de sa cotisation annuelle ;
- Capacité physique : Être en mesure de participer à l'ensemble des activités proposées ;
- Autonomie au quotidien : L'association ne disposant pas de personnel médico-social pour assurer un accompagnement individualisé, chaque participant doit être totalement autonome dans les actes essentiels de la vie quotidienne : Hygiène corporelle, habillage, lever et coucher ;

Prise des repas (manger proprement et gérer ses denrées).

Prise de traitement médical et gestion de son budget personnel.

Accompagnement assuré par l'Association :

Notre rôle est d'assurer l'autonomie et de faciliter le guidage et l'orientation des participants en situation de handicap visuel lors de tous leurs déplacements, pendant les activités comme sur les lieux de séjour.

2. Autres Situations de Handicap

L'association n'est pas structurée pour accueillir les dépendances nécessitant l'intervention constante d'une tierce personne ou d'une auxiliaire de vie (handicaps moteurs, psychiques, intellectuels, surdité profonde communicant en LSF, etc.).

Dérogation possible : Pour les personnes présentant l'un de ces handicaps mais ne nécessitant pas l'assistance d'un professionnel, l'admission est soumise à la décision préalable des instances dirigeantes, à l'issue d'un entretien d'évaluation.

3. Formalités Médicales Obligatoires

Pour tout voyage, un certificat médical daté de moins d'un mois avant le départ doit impérativement nous être transmis. Ce document doit attester :

- De votre bonne santé générale et de votre aptitude à la vie en collectivité ;
- De votre capacité à gérer seul vos traitements médicaux (y compris en cas d'affections virales passagères).
- De vos éventuels régimes ou intolérances alimentaires.

> ⚠ Important : Si ce certificat médical ne nous est pas fourni avant le départ, la responsabilité de l'association ne pourra en aucun cas être engagée en cas de problème de santé ou d'incident alimentaire durant le séjour.

Nota : Pour des questions de responsabilités et parce qu'il ne nous est plus possible d'administrer quel que soit le médicament, nous vous préconisons de mettre dans vos bagages un nécessaire de pharmacie. (Maux de transports, anti inflammatoire, anti-diarrhées, anti-vomissements, désinfectants, pansements, ETC. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous devez être totalement autonomes pour gérer votre traitement médical. Dans le cas contraire, l'Association Les Joyeux Mirauds ne prend pas en charge la distribution de médicament et de ce fait, seuls des professionnels de santé peuvent accomplir ces actes médicaux. Vous devrez vous acquitter de leurs honoraires entièrement à votre charge. Dans ce cas, n'oubliez pas les documents s'y afférant. « Carte vitale, prescription médicale ETC. ». L'organisation de vos soins étant totalement sous votre responsabilité, merci d'informer l'organisateur de votre manifestation des horaires de passages des professionnels de santé.

Afin d'organiser et d'assurer au mieux cette manifestation, sans omettre un niveau de sécurité et de confort optimal au cours de tous vos déplacements, ne perdez pas de vue que vous avez besoin de personnes valides pour vous guider durant les activités. La recherche d'accompagnateurs sympathiques surtout désireux de lier l'utile à l'agréable en passant d'excellentes vacances avec un public autre de ce qu'ils côtoient habituellement, cette tâche reste l'affaire de nous tous et toutes adhérents des Joyeux Mirauds. Aucune expérience dans le domaine du handicap visuel n'est demandée. Seuls de l'altruisme, de l'esprit d'initiative et votre bonne humeur sont les qualités requises.

Merci de bien vouloir étiqueter très lisiblement tous vos bagages avec nom, prénom et numéro de téléphone afin de faciliter la distribution et surtout pour que nous puissions réagir rapidement au cas où l'impensable venait à se produire avec les indications que vous aurez bien voulu notifier sur les étiquettes.

Nous vous rappelons que pour tous voyages en train, l'étiquetage de tous les bagages est obligatoire !

Nota : Votre accompagnateur est en aucun cas un bagagiste ce qui signifie qu'il vous appartient de gérer vos valises et autres sacs quels que soient leurs poids. Par ailleurs, il vous incombe de vous débrouiller par vos propres moyens pour rejoindre les lieux de rendez-vous aux accueils PMR des gares SNCF / aéroports afin de participer aux nouvelles aventures avec l'Association Les Joyeux Mirauds.

Les chiens-guides seront bien entendu admis dans la mesure où les personnes non-voyantes maîtrisent parfaitement leur compagnon. Une parfaite autonomie avec son chien-guide est donc très fortement souhaitée afin de ne pas risquer de mettre sa propre vie en danger, et encore moins celles des autres. L'association ne peut, en effet, être tenue responsable de telles imprudences. Aussi, merci de veiller à ce que votre chien-guide d'aveugle soit bien couvert par votre assurance responsabilité civile quant à d'éventuels dommages qu'il pourrait provoquer.

Les adhérents de l'Association se doivent d'être vigilants en respectant la plus grande discrétion lors de leurs échanges de souvenirs audio-visuels, informations ou en cas de publications sur les réseaux sociaux. Il est fortement recommandé de masquer les adresses courriels voire autres informations personnelles lors des diverses correspondances.

Soyez certains que l'Association s'applique à préserver la vie privée de ses adhérents et met un point d'honneur à ne jamais communiquer à quiconque sans votre autorisation les fichiers multimédias et autres informations confidentielles en sa possession.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions ou informations que vous souhaiteriez nous communiquer par téléphone au 06 12 90 31 05, par courriel : lesjoyeuxmirauds@gmail.com et toujours notre site internet : <https://lesjoyeuxmirauds.fr>

Nous vous attendons nombreux dans la joie et la bonne humeur pour festoyer et souhaiter la bienvenue à l'année 2027 avec Les Joyeux Mirauds !

Bien amicalement,

Le Comité des Joyeux Mirauds
Anne, Jean-Charles, Jean-Claude et Pascal

L'objectif de l'association LES JOYEUX MIRAUDS est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel en leur proposant des activités culturelles et de loisirs, dans un esprit de convivialité, d'amitié et de partage. Toutefois, il convient d'être totalement autonome dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne et en capacité de participer aux activités proposées car l'association ne dispose pas de professionnel de santé pour les encadrer.

Numéro Siret : 501 295 190 000 26

Agrément Vacances Adaptées Organisées (V.A.O.) : IDF-2026-04-16-00002

LES JOYEUX MIRAUDS, Association loi 1901 sans but lucratif, reconnue d'intérêt général en janvier 2008.

[Les Joyeux Mirauds, association membre de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#)